

**Comité de vigilance
Lieu d'enfouissement technique (LET) et
de la plateforme de compostage**

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de la Ville d'Amos et de la plateforme de compostage de la MRC d'Abitibi, tenue à la salle de conférence du 2^e étage du garage municipal, le 22 Novembre 2021 à 16 h 30.

Sont présents : Mme. Monique Châteauvert – CREAT
Mme. Martine Bruneau – Conseil de la Première Nation Abitibiwinini
Mme. Isabel Dufresne – Ville d'Amos (secrétaire du comité)
Mme. Mélanie Falardeau – MRC d'Abitibi
M. Régis Fortin – Ville d'Amos
M. Alexandre Grenier – résident du secteur de la route 395 Nord
Mme. Véronique Hallé - MELCC
M. Marc Jolin – résident du secteur de la route 395 Nord

Sont absents : M. Martin Roy – Conseiller municipal à la Ville d'Amos
Mme. Annie Desrochers - résidente du secteur du Chemin Brochu

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre est ouverte à 16 h 35. Mme. Isabel Dufresne, coordonnatrice en environnement à la Ville d'Amos souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance pour cette rencontre et les remercie de leur présence.

Mme. Dufresne fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme. Monique Châteauvert, appuyé par M. Marc Jolin, d'adopter l'ordre du jour tel quel en laissant le point « varia » ouvert.

2. Lecture et adoption du procès-verbal (17 novembre 2020)

Puisque chaque membre du comité a déjà fait la lecture du procès-verbal, Mme. Dufresne fait un survol rapide afin de faire des suivis.

Le filet pour empêcher les matières volatiles d'aller du LET vers la PFC n'est malheureusement pas encore installé (retard dû à l'arrêt pour la pandémie, manque de main d'œuvre et travaux d'automne importants).

Équipement pour recouvrement : toujours en attente puisque nous souhaitons un équipement qui serait optimal pour le LET mais aussi pour la plateforme de compostage (par exemple lors de l'opération de tamisage).

Effaroucheurs : aucune décision n'a été prise pour l'acquisition d'un autre dispositif plus efficace (au fil du temps ils s'habituent aux coups, comme à la présence des rapaces près du site).

Les résultats des analyses prises dans la Rivière Harricana soit le point d'échantillonnage de surface # DR-5 (aval du LET sur la rive Ouest (chemin Brochu)) sont disponibles avec un comparatif des résultats du Réseau-Rivières du MELCC. Un tableau vous sera transmis.

Il est proposé par M. Alexandre Grenier, appuyée par Mme. Monique Châteauvert, d'adopter le procès-verbal du 17 Novembre 2020.

3. La gestion du lieu d'enfouissement technique

a. Le tonnage d'enfouissement de l'année 2020

Nous sommes toujours dans la grande cellule #1C, toutefois nous approchons de la capacité de la 1^{ère} partie active de cette cellule. Nous devons au printemps 2022, rendre la 2^e partie de la cellule 1C active et y débiter l'enfouissement de matières. Globalement, nous sommes encore à environ le 1/3 du site d'enfouissement (toutes cellules confondues) de complet (rempli). En 2027, nous allons assurément demander une extension du certificat d'autorisation auprès du MELCC.

L'année 2020 a été une année « standard » soit à proximité de notre moyenne de 15 000 tonnes annuellement. Nous enfouissons toujours les CRD (particulièrement le bois) faute de débouchés. Nous avons observé une légère diminution du taux de compaction, mais nous ne pouvons pour le moment bien identifier cette différence. Pour 2021, nous sommes aussi présentement dans la moyenne sauf pour le matériel de recouvrement, où nous en avons reçu beaucoup, notamment des sols contaminés et du sable de balayage des rues.

M. Fortin nous présente les zones fermées et en utilisation. Celui-ci rappelle l'orientation prise il y a quelques années, soit d'opérer dans de plus petites zones d'enfouissement à la fois et de procéder à la fermeture définitive des zones complétées plus rapidement, ce qui a comme conséquence de diminuer la quantité de lixiviat.

b. Visite de conformité du MELCC

Deux visites ont eu lieu soit le 15 juillet et le 22 novembre 2021, par Mme Véronique Hallé. Rien de particulier à signaler, nous avons une très bonne collaboration avec le MELCC.

c. Suivi environnemental 2020 du LET

Survol des résultats d'analyses.

Eaux de surface

Les résultats pour le paramètre des coliformes fécaux sont toujours élevés et particulièrement en été. Cette présence élevée de coliformes fécaux dans les eaux de surface est principalement due aux oiseaux nuisibles (goélands et corbeaux/corneilles) qui se sont installés malgré la présence des effaroucheurs.

Les dépassements de résultats que nous avons obtenus sur les différentes analyses sont observés tant en amont qu'en aval, ce sont donc majoritairement des paramètres ayant des concentrations élevées à l'état naturel.

Lixiviat

M. Fortin rappelle de ne pas oublier que même s'il y a dépassement de certains paramètres, le lixiviat du LET est acheminé aux étangs et est donc traité et non directement rejeté à l'environnement. Il y a également des restrictions en terme de volume et surtout de charge envoyée aux étangs afin de s'assurer que ceux-ci puissent traiter le lixiviat convenablement. Nous sommes loin des exigences en terme de charge envoyée.

Pour les volumes, une année normale sans besoin de transport par citerne.

Eaux souterraines

Les résultats que nous avons obtenus pour le fer et le manganèse sont observés tant en amont qu'en aval, ce sont donc majoritairement des paramètres ayant des concentrations élevées à l'état naturel.

PZ4 derrière le LET présente des résultats anormaux au-dessus des valeurs limites pour certains paramètres. Il sera à surveiller pour les prochains suivis.

Biogaz

Toutes les données respectent les limites.

d. Effaroucheurs

La programmation du nouveau canon a bien fonctionné tout au long de la saison. Présence importante d'oiseaux de proie sans toutefois avoir une grande incidence.

4. Plateforme de compostage

a. Le tonnage

Mme. Dufresne fait quelques rappels : plateforme d'une capacité de 1500 tonnes, qui appartient à la MRC d'Abitibi (regroupement 12 municipalités).

Les phase 1 (secteur résidentiel et 6 logements et moins) et 2 (institutions et plus de 7 logements) sont en branle pour la collecte des matières organiques. Notre entrepreneur responsable de la collecte est à planifier la phase 3 soit la mise en place progressivement du secteur commercial et industriel pour 2022.

Jusqu'au 30 octobre 2021 c'est 818,54 tonnes qui ont été collectés. Sur les 818,54 tonnes, il y a eu 174 tonnes de rejets (incluant les rejets du tamisage), ce qui est quand même élevé. Toutefois, une grande proportion de ces rejets provient de la qualité plus faible de notre structurant qui avait une bonne quantité de gros morceaux de bois.

Les tonnages au 30 octobre démontrent une légère baisse par rapport à ceux de 2020. M. Jolin mentionne qu'il serait souhaitable de refaire dès maintenant une bonne campagne de sensibilisation pour bien créer la bonne habitude.

b. Suivi environnemental 2020 de la PFC

Survol des résultats d'analyses.

Eaux de surface

Les résultats pour le paramètre des coliformes fécaux sont également élevés. Cette présence élevée de coliformes fécaux dans les eaux de surface est également due aux oiseaux nuisibles (goélands et corbeaux/corneilles).

Les dépassements en fer et en manganèse qui étaient présents à l'été 2019 ne se retrouvent pas en 2020.

Eaux souterraines

Les résultats que nous avons obtenus pour le manganèse sont observés tant en amont qu'en aval, donc comme pour le LET se sont vraisemblablement des concentrations élevées à l'état naturel.

Les dépassements en azote ammoniacal, en sulfures totaux et en coliformes fécaux qui étaient présents en 2019 ne se retrouvent pas en 2020.

c. Opérations

Il y a eu tamisage au début du mois de novembre avec cette fois-ci un tamiseur à plateaux. Ce tamiseur est bien efficace et nous permet de diminuer les étapes et le temps de tamisage.

Une première distribution citoyenne a eu lieu au mois de mai 2021. Environ le ¼ fut distribué pour les citoyens, et le compost fut séparé par municipalité, soit un voyage de camion par municipalité et l'équivalent total pour la Ville d'Amos. Pour le ¾ restant, la MRC évalue toujours les débouchés les plus intéressants.

5. Varia

5.1. Travaux à venir au CGMR :

- a) Changement du portail de détection de la radioactivité
- b) Ajout d'un dôme à l'écocentre grâce à une subvention
- c) Grand ménage du printemps au LET difficile faute de main d'œuvre

5.2. Format de réunion du comité de vigilance

Les participants mentionnent être à l'aise et apprécier le format actuel.

6. Date et lieu de la prochaine rencontre

Prochaine rencontre prévue en novembre 2022.

7. Levée de la réunion

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Monique Châteauvert, appuyé par M. Alexandre Grenier, de mettre fin à la rencontre à 18h05.

Réalisé par :



Isabel Dufresne, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement
technique de la Ville d'Amos de la plateforme
de compostage de la MRC Abitibi

13/01/2022
date

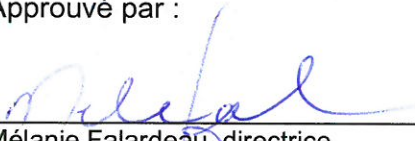
Approuvé par :



Régis Fortin, directeur
Service des Immobilisations et de l'environnement
Ville d'Amos

2021 / 01 / 14
date

Approuvé par :



Mélanie Falardeau, directrice
Service de l'aménagement du territoire
MRC d'Abitibi

2022 / 01 / 17
date

